## Flash Infos n°19-04 14 mai 2019

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives http://snaps.unsa-education.org

## Le SNAPS AU COMBAT : LE DIRE, C'EST BIEN... LE FAIRE C'EST MIEUX !!!



Pour votre information, le SNAPS a engagé différentes actions sur des opérations juridiques suite aux attaques sans précédent que subissent les PTP depuis plusieurs mois.

- 1- Nous sollicitons l'expertise d'un « Avocat au Conseil » afin d'engager un recours auprès du <u>conseil</u> <u>d'Etat</u> contre l'Agence Nationale du Sport.
- \* En effet, des failles juridiques relatives aux statuts de l'agence constituée sous forme d'un Groupe d'intérêt Public (G.I.P) dont elle n'a que le nom comme lien de parenté!
- 2- De plus, nous voulons également engager une procédure contre la loi de « transformation de la fonction publique » avec une action ciblée sur l'article relatif au « détachement d'office » des fonctionnaires exerçants des missions auprès du mouvement sportif, ce qui est le cas de plus de 1580 des PTP.
- \* Cette proposition, si elle est votée, mettrait en grande difficulté l'ensemble des collègues et en particulier les CTS qui se retrouveraient dans la situation de cadre privé avec perte potentielle de son statut et toutes les dérives que cela implique! L'ensemble des agents de la profession subit un préjudice moral sans précédent.

Pour toutes ces raisons, le <u>SNAPS engagera avec détermination</u> l'ensemble des moyens et actions possibles afin de mettre un terme à toutes les attaques qui ont pour objectifs de démanteler le dispositif national du sport français et le service public dans sa continuité.

Il est également important que chaque PTP se mobilise en exprimant sa plus grande opposition à ce projet qui détruit nos métiers et notre devenir professionnel.

Différentes actions symboliques ET opérationnelles peuvent d'ores et déjà être mises en œuvre (grève du zèle, port du brassard rouge, etc.).

La réussite des différentes actions de mobilisation le 23 avril et le 9 mai sont à poursuivre pour rassembler et fédérer l'ensemble des collègues inscrits avec détermination dans cette bataille pour préserver nos métiers.

Ne laissons pas la politique financière décider de l'avenir de nos enfants et détruire ce qui a fait de la France un peuple pluriel, sportif et craint dans la haute performance!

L'avenir se conjugue au présent sans s'affranchir du passé!

